

Situation et préoccupations des entreprises landaises

*La CCI des Landes a réactivé sa cellule d'urgence et d'accompagnement
(Point au 3 décembre 19h /près de 150 retours en 35 jours)*

1 Des commerçants soulagés de pouvoir retravailler

- Nombre des commerçants de proximité ont été **soulagés** de pouvoir réouvrir leurs boutiques à un moment crucial de l'année.
- Ils ont **investi** et se sont **formés** pour accueillir les clients dans le strict respect des normes sanitaires et les conditions actuelles ne semblent pas leur poser de problème.
- La **fréquentation** des clients **s'accélère** et beaucoup de commerces élargissent leur amplitude d'ouverture y compris le dimanche.
- La question de la **date des soldes d'hiver** préoccupe les commerçants de prêt à porter et certains souhaiteraient la voir décaler au 20 janvier 2021.

2 Les aides vont être sollicitées, mais parfois leurs conditions d'éligibilité interpellent

- L'essentiel des demandes portent encore sur la disponibilité et l'accès aux aides annoncées, avec des questionnements sur l'éligibilité des activités exercées (code naf), ainsi que sur les nouveaux modes de calcul du **fonds de solidarité**.
- Les seuils des **aides régionales** (supérieur ou égal à 3 salariés), ce qui exclue beaucoup de TPE, suscitent l'incompréhension.
- La charge du **loyer** non encore résolu dans beaucoup de cas, des **exonérations** de charges évoquées qui ne viennent pas. Avec toujours le questionnement des aides qui excluent des **d'activité et des statuts de dirigeant** (comme celui de Président de SAS).

3 Scepticisme pour certaines activités très affaiblies

- Les craintes sont de plus en plus marquées pour les professionnels des secteurs des **bars, restaurants** et de **l'événementiel** (traiteurs, métiers autour des mariages, des séminaires, discothèques...), qui n'ont aucune visibilité ni sur une éventuelle date de réouverture, ni sur les conditions éventuelles de celle-ci ce qui engendre de la colère.
- **L'insuffisance de trésorerie** est de plus en plus prégnante parmi ces « indépendants » qui sont « écœurés » de la réponse des assureurs et très inquiets pour redémarrer sans suffisamment de fonds, alors qu'ils ont déjà contracté des prêts qu'il va falloir rembourser.
- Les professionnels des **activités thermales** vont perdre 60% de leur CA en 2020 et voient leur niveau de réservation pour 2021 au plus bas. Ils s'inquiètent fortement de l'avenir et sont en attente de **mesures spécifiques**.
- Plus de 2000 établissements restent encore fermés dans les Landes. Certains de leurs responsables sont **marqués psychologiquement** par cette période (bien davantage qu'au printemps) : ils doutent de leur capacité à régler leur dette, de pérenniser leurs activités et l'emploi de leurs salariés et vivent cette situation comme un immense gâchis.